MAITRE Catherine DENNERY-HALPHEN - Avocat au Barreau de NANTERRE 87 Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur.

Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE (92000), séant Palais de justice, 4 rue Pablo Neruda - Salle B - RDC de l'annexe du Tribunal

Jeudi 16 Juin 2022 à 14h30 - EN UN LOT (Occupé)

à LEVALLOIS-PERRET (92300), 14 rue Greffulhe

Au 2^{ème} étage, UN APPARTEMENT de 124,4 m² comprenant salon-salle à manger, cuisine, trois chambres, deux salles de bains, deux WC, balcon

UNE CAVE - UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT pour deux voitures

Et aux requêtes poursuites et diligences de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE, Société civile coopérative à personnel et capital variables, régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, ayant son siège social à PARIS 12ème - 26 Quai de la Rapée, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° D 775 665 615, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

CREANCIERE SAISISSANTE

Ayant pour Avocat : Maître Catherine DENNERY-HALPHEN, Avocat au Barreau de NANTERRE, demeurant 87, avenue CHARLES de GAULLE, 92200 NEUILLY SUR SEINE. Et Maître Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS 1^{er} - 20 Quai de la Mégisserie (Tél : 01.42.33.78.08).

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Telle qu'elle résulte de l'acte d'acquisition reçu par Maître Thierry VACHON, Notaire à MEUDON, le 24 novembre 2005. Dans un ensemble immobilier situé à LEVALLOIS-PERRET (HAUTS-DE- SEINE) 92300 14 rue Greffulhe cadastré : Section C, N°174, Lieudit 14, rue Greffulhe, Surface 00ha 20a 24ca, lot Volume 2000. Dans le bâtiment A, escalier A, sur la rue Greffulhe et la rue Jean Gabin, à droite par l'escalier A et l'ascenseur A, porte à gauche dans le dégagement du palier, au deuxième étage,

Lot numéro deux mille dix-neuf (2 019) du règlement de copropriété et descriptif de division. UN APPARTEMENT, type 4P, numéro 205, comprenant : entrée avec placard, water-closet, dégagement, salle d'eau, salle de bains, trois chambres avec chacune un placard, séjour, cuisine et balcon sur la rue Greffulhe. Avec les quatre cent vingt-sept/vingt millièmes (427/20000ème) de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les trois cent trente-sept/dix millièmes (337/10000ème) des parties communes particulières au bâtiment A.

Lot numéro deux mille vingt (2 020) du règlement de copropriété et descriptif de division. Dans le bâtiment A, escalier A, sur la rue Jean Gabin, à droite par l'escalier A et l'ascenseur A, porte face dans le dégagement du palier, au deuxième étage, UN STUDIO type ST, numéro 206, comprenant : entrée avec placard, water-closet, pièce principale avec coin cuisine, salle de bains et terrasse. Avec les cent seize/vingt millièmes (116/20000ème) de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les quatre-vingt-onze/dix millièmes (91/10000ème) des parties communes particulières au bâtiment A.

OBSERVATION ETANT ICI FAITE qu'à la suite de travaux effectués par le précédent propriétaire (promoteur), les deux lots ont été réunis pour ne former qu'une seule unité d'habitation.

Lot numéro deux mille cinquante-huit (2058) du règlement de copropriété et descriptif de division. Dans le bâtiment A, escalier A1, premier sous-sol, UNE CAVE. Avec les deux/vingt millièmes (2/20000ème) de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les deux/dix millièmes (2/10000ème) des parties communes particulières au bâtiment A.

Lot numéro deux mille cinquante-neuf (2 059) du règlement de copropriété et descriptif de division. Dans le bâtiment A, escalier A1, premier sous-sol, UNE CAVE. Avec les deux/vingt millièmes (2/20000ème) de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les deux/dix millièmes (2/10000ème) des parties communes particulières au bâtiment A.

OBSERVATION ETANT ICI FAITE qu'à la suite de travaux effectués par le précédent propriétaire (promoteur), les deux lots (2058 et 2059) ont été réunis pour ne former qu'une seule cave.

Lot Volume 100 Lot numéro cent quatorze (114) du règlement de copropriété et descriptif de division. UN EMPLACEMENT DOUBLE A VOITURE couvert, à l'escalier A1-B1, situé au premier sous-sol. Avec les dix-sept/millièmes (17/1000ème) de la propriété du sol et des parties communes générales.

MISE A PRIX: 250 000 € (DEUX-CENT CINQUANTE MILLE EUROS)

(Outre les charges, clauses et conditions du Cahier des Conditions de Vente) On ne peut porter des enchères que par Ministère d'Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de NANTERRE

S'adresser pour tous renseignements :

- Au cabinet de Maître Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat au Barreau de PARIS demeurant à PARIS 1er
- 20 Quai de la Mégisserie (Tél : 01.42.33.78.08) pour consultation du cahier des conditions de vente et sur www.lefebvre-avocats.com.
- Maître Catherine DENNERY-HALPHEN, Avocat au barreau de NANTERRE, demeurant 87 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE (Tél : 01.55.62.19.99) pour consultation du cahier des conditions.
- Au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, sis à NANTERRE 92000, 4 rue Pablo Neruda pour consultation du cahier des conditions de vente où il a été déposé le 15 octobre 2020 sous la référence RG 20/00112. Sur internet : www.licitor.com
- Visite: le 7 juin 2022 entre 14h00 et 16h00